



Déclaration liminaire de la Formation spécialisée du CSAL ENFiP Réunion du 23 septembre 2025

Monsieur le président,

Ça y est, le service de santé complémentaire, ainsi que la prévoyance des agents du ministère des finances sont confiés pour 3 ans (close de revoyure) à des acteurs privés, dont on connaît toutes et tous l'aspect philanthropique. Est-ce que le nouveau système sera plus cher, moins cher ?

La réponse est : ça reviendra plus cher au global.

Certes, tout affilié aura droit à une participation employeur de 50 % de la cotisation d'équilibre (34,90€ sur 69,80€), et non 50 % de la cotisation globale.

A cela, il ne faut pas oublier qu'une partie de notre cotisation MGEFI servait au financement de l'action sociale (MASFIP).

Concernant la prévoyance, nouvel acteur : la GMF, et là, malgré la participation employeur à hauteur de 7€, vous êtes nombreuses et nombreux à avoir attrapé des sueurs froides lors des simulations.

Ce nouveau système, c'est la privatisation de notre santé, certes complémentaire pour l'instant, mais ne nous y trompons pas, c'est bien le régime de la sécurité sociale que les charognards de la finance ont dans le viseur.

Résultat : vous cotiserez tout autant qu'avant pour des garanties similaires, et vous n'aurez plus l'action sociale santé qui sera financée... Elle n'est pas belle la vie ?

Pour l'État, notre employeur, cette affaire va coûter plus cher, mais après tout, est-ce si grave que ça puisque l'on sait que plus on allège la fiscalité des entreprises ou on leur attribue des cadeaux comme au cas présent, plus les dividendes versés par les sociétés françaises augmentent. Une réforme de la santé, surtout utile pour la santé des actionnaires !

Le drame dans cette affaire purement spéculative, est que nous avons des dizaines de stagiaires actuellement en formation qui se retrouvent sans mutuelle. Ils n'ont plus qu'à croiser les doigts pour que rien ne leur arrive.

La CGT finances publiques a également des inquiétudes concernant le devenir de tous les détachés de la MGEFI qui vont se retrouver sans rien à partir du 1^{er} janvier. Concernant l'ENFiP, est-ce que des discussions sont ouvertes avec les services RH ?

La réunion de ce jour a été précédée d'un groupe de travail, pour lequel nous regrettons que l'animatrice de la politique ministérielle de prévention n'ait pas été invitée. Depuis toujours, l'éclairage et l'expertise des secrétaires animatrices devenues APMP sont fort utiles tant pour les élu·e·s que pour les représentant·e·s de l'administration.

Lors dudit GT, à l'unanimité, plusieurs propositions de dépenses ont été rejetées car non conformes à la circulaire de 2016 et à la note d'orientation de 2025.

Nous regrettons vivement que les projets que nous avons portés ne soient pas suivis d'effets, voire pour certains semblent être morts dans l'œuf. C'est le cas, notamment, avec la demande de création d'une salle de convivialité à Noisiel. Jamais nous n'avons eu de retour sur ce point, pas plus que sur celui de l'utilisation pour tout adhérent de l'ATSCAF en région parisienne du gymnase de l'établissement de formation initiale noisiélien. Lors de la Formation Spécialisée du 19 juin 2024, M. Le Président, après nos sollicitations, vous aviez déclaré « l'utilisation du gymnase pour l'ensemble des permanents franciliens permet de valoriser les installations. Il n'y a aucun obstacle à cela. Il faut voir avec l'ATSCAF. ». Nous ne minimisons pas les éventuels problèmes liés à la sécurité, toutefois, force est de constater que nous avons besoin de nous doter d'un tableau de suivi des actions. Tableau qui pourrait être tenu sur une communauté Novae dédiée à notre instance. Ainsi, nous pourrions non seulement mener des projets à terme, planifier leur financement sur un ou plusieurs exercices et ainsi, utiliser les crédits de la FS conformément à leur objet.

Nous allons consacrer un certain temps à ce qui s'est passé à Toulouse au cours de la précédente scolarité.

Attention, il ne s'agit pas de jeter l'opprobre sur tel ou tel établissement, mais force est de constater que l'information a énormément de mal à circuler.

Aujourd'hui, l'outil Sign@FiP a semble-t-il facilité cette prise de parole, il était temps. Même si, compte tenu des effectifs, vous aviez reconnu M. Le Président, que l'ENFiP avait finalement peu de fiches de signalement.

Mais l'idée circule encore que la fiche de signalement est l'ultime recours, ce qui est faux. Attention, il ne s'agit pas de faire de Sign@FiP un outil de dénonciation, mais comme rappelé sur l'espace dédié dans Ulysse « Sign@FiP est désormais **le canal unique de signalement des incidents**, qu'ils interviennent dans le cadre des échanges avec les usagers ou entre agents affectés à la DGFiP. »

De fait, chaque signalement sur cet outil doit faire l'objet d'une enquête rapide afin d'évaluer le degré de gravité. Chaque fiche de signalement non divulguable aux représentants du personnel doit faire l'objet d'un résumé anonymisé à l'attention de ces derniers comme prévu dans les accords. Certains collègues nous ont fait part de remarques, de commentaires à leur égard afin de les dissuader de rédiger une fiche de signalement. Certain·e·s même se sont vu·e·s conseiller d'appeler la plateforme d'écoute et de soutien téléphonique, comme si le problème de leur mal être venait d'eux, et non d'un tiers. Ce genre de remarque est inadmissible du fait qu'elle ne vise qu'à mettre un peu plus la poussière sous le tapis. Il faut en finir avec cette omerta ! Mais l'enquête administrative en cours, est un signe positif de la part de la direction, nous la saluons.

Concernant les fortes chaleurs qui sont appelées à se répéter chaque année nous ne pouvons pas nous contenter des mesures d'urgence prises.

A l'occasion d'une réunion informelle, M. Le Président, vous aviez évoqué la demande d'un audit thermique ainsi que l'inscription au programme immobilier du remplacement de la climatisation à Clermont-Ferrand. Nous aimerions que vous nous éclairiez sur ce point.

En questions diverses,

- nous demandons la création d'un tableau de suivi des actions décidées par notre instance ;
- lors de rentrée, pourquoi une journée de cohésion n'est pas organisée dans chaque établissement de l'ENFiP ;
- Et auriez-vous un calendrier prévisionnel des instances 2026 à nous proposer ?